Association Loi 1901
Enregistrée à la sous-préfecture de Reims sous le n° 5457

6 rue Léon Patoux – 51100 REIMS
51686 REIMS Cédex 2
Bureau ouvert de 9h00 à 17h00
mardi-mercredi -vendredi

Téléphone : 03.26.86.64.56
Mail : ffbridge.champagne@gmail.com
N° SIRET : 44461548800020

COMPTE-RENDU du CONSEIL REGIONAL

En date du 11 mars 2022

Présents : 22 délégués représentant 13 clubs sur les 16 du Comité. Un club excusé (covid), deux clubs non représentés.

A 17h30, le Président ouvre la séance en remerciant les membres présents ; il donne lecture de l'ordre du jour de cette réunion puis expose le compte rendu du Conseil Fédéral en date des 3 et 4 mars auquel il a assisté.

I) CONSEIL FEDERAL (compte rendu complet à retrouver sur le site de la FFB pour les personnes intéressées).

La FFB dresse un bilan « après COVID » des effectifs et des finances.

- A ce jour le nombre de licenciés est de 71000 au lieu de 90000 en 2020.
- Le vieillissement des adhérents se poursuit ainsi que leur non renouvellement.
- On constate en outre que la participation aux compétitions est toujours très importante (environ 90%) dans la catégorie 1ère série, alors qu'elle n'est que de 60 % environ des licenciés en 2ème série et d'à peine plus de 30 % en 3ème série et moins.

a) Plan de sécurisation :

Forte de ce constat, la FFB propose un Plan de Sécurisation dans lequel elle détaille et propose différentes transformations d'épreuves ou opérations « commerciales » afin d'inciter, recruter, faire connaître le bridge auprès d'un nouveau public. Il est d'ailleurs demandé d'urgence à chacun et à tous niveaux de tenter de remédier à cette désaffection ou ce manque d'intérêt pour le bridge, afin d'enrayer cette spirale négative.

- Le sponsoring, les médias (locaux ou nationaux…) peuvent être une piste.
- Le mode d'attribution de points de « Performance » ne sera pas revu.
- Certaines épreuves de « promotion » « espérance », seront organisées afin de limiter les déplacements et les tours (qualification directe en finale nationale).
- L'importance de plus en plus grande du « jeu en ligne » et l'engouement suscité par celui-ci fait qu'il convient d'envisager une adaptation de notre jeu à cette évolution inexorable ?..
- Un projet de calendrier au niveau national a été proposé ; les directeurs de ligue sont chargés d'en discuter et d'adapter leur calendrier en conséquence.
  Minh indique qu'une réunion est prévue prochainement pour établir avec ses 2 collègues le calendrier de notre ligue.

b) Finances :

Il est évident que la FFB subit des répercussions financières dues à la baisse du nombre de licenciés qui serait de -30 % environ au plan national.
Ainsi, la FFB perdrait de 700 à 800 000 € en cette fin de saison 2021/2022.

Après cet exposé national, le Président aborde le sujet au niveau de notre Comité.

II) COMITE DE CHAMPAGNE

• **Effectifs** : la baisse est légèrement moins sensible qu'au niveau national : environ 20 %.
Les difficultés évoquées au plan national (désaffection) se retrouvent aussi en Champagne.
Cependant des voix s'élèvent pour réclamer le traditionnel petit agenda inexistant cette année, qui serait une des causes du manque d'intérêt des joueurs (ceux-ci ne peuvent programmer leurs compétitions à l'avance).

• **Agenda** : Conscient que ce manque peut-être en partie une explication à la désaffection des joueurs pour les compétitions, le bureau prend l'engagement d'éditer un agenda 2022/2023 dès que le calendrier sera établi. Mais pour l'éditer, la recherche de sponsors est nécessaire….

• **Finances** : Patrick Guy donne un bref compte rendu de la situation financière. Malgré la baisse du nombre de licenciés le Comité ne connaît pas de gros problèmes. Rappelons toutefois que la participation aux charges de la MBC a été ramené à 1200 € au lieu de 2500 € ceci, sur une période de 10 mois et non plus de 12 mois. Les amortissements pour la saison 2021/2022 devraient être de 2265 € au lieu de 4264.50 pour la saison 2020/2021.
A ce jour, il ressort un solde de 19 000 € environ sachant que l'essentiel des recettes a été perçu. Il resterait ainsi en juin environ 2700 € en tenant compte des charges fixes à venir mais pas des charges variables (exemple : achat jeux de carte, etc…) donc sans être alarmiste, il est encore trop tôt pour se prononcer.

• **Vérificateur aux comptes** : Le Président profite de cette rubrique financière pour rappeler que Mr Raguet Christian a souhaité ne plus assumer ce rôle. Le président lance donc un appel à candidature pour remplir cette fonction. Mme Ménard Nicole propose ses services et l'assemblée à l'unanimité accepte cette candidature.

• **Assemblées de MBC et SCI** : Le Président indique qu'une Assemblée Générale annuelle de ces structures est nécessaire, il rappelle que tous les clubs détiennent des parts sociales et sont donc « partie prenante » dans la représentation et la prise de décision. Une Assemblée Générale pour chacune de ces entités est donc fixée au 20 mai 2022 à l'occasion de l'IMP3.

• **Clubs de la MBC** : Le Président rappelle que 3 clubs souscripteurs ont disparu : Montmirail et Rethel avec certitude et Château Thierry en suspens actuellement. Il s'engage à régler les problèmes administratifs et juridiques pour les 2 premiers clubs nommés.
En ce qui concerne Château Thierry il signale quelques difficultés relationnelles apparues après la disparition de l'ancienne présidente Mme Beauchard Christiane : le sujet sera revu ultérieurement.

• **Utilisation de la MBC** : Le Président rappelle que la maison du bridge appartient au Comité et aux clubs adhérents. Le CBRC et le Comité restent les principaux utilisateurs des locaux mais les épreuves fédérales organisées par le Comité restent prioritaires.
Tous les clubs adhérents peuvent solliciter l'autorisation d'utiliser une ou plusieurs salles si cela ne perturbe pas l'organisation générale de la MBC. Mais l'ouverture a des clubs ou des associations « externes », non affiliées à la FFB ne peut être envisagée.

III) **COMPETITIONS** :

Le Président cède la parole à Minh en n'oubliant pas de féliciter celui-ci pour sa réussite à l'examen d'arbitre national (non encore définitif mais en très bonne voie).
Minh rappelle tous les problèmes qu'il connait cette année pour l'organisation des compétitions : effectifs en baisse, forfaits de dernière minute (covid…) changement du nombre de participants entrainant la modification de l'épreuve, impossibilités selon FFB …etc….
Il profite d'ailleurs de cette occasion pour dire qu'il comprend bien l'importance de l'agenda mais qu'en l'occurrence, cette année, celui-ci n'aurait pas été beaucoup respecté.
Il espère ne plus connaître ces problèmes d'organisation en 2022/2023 et pouvoir se référer à un agenda fiable.

Coupe de France :

Epreuve pour laquelle Minh détaille les difficultés rencontrées ; l'attribution du nombre de qualifiés par zone a été modifiée dernièrement ; ainsi notre Comité aura 3 représentants en 2022 et non 2 depuis plusieurs années ; cela entraine une organisation différente de la finale (24 équipes et non 16 comme prévu). Mais cette épreuve spécifique exige un rattrapage en cas de défaite au premier tour…il avait donc prévu un tirage au sort afin de ramener son nombre d'équipes à 24.
Les 2 équipes tirées sont Coche Anne-Marie contre Carpentier Yves.

Tournois du Challenge :

Pour établir le calendrier de la prochaine saison, il est demandé aux présidents de clubs de faire connaître au plus tôt leurs dates de grand tournois annuel :
Vitry le François : le 1er octobre 2022
Sézanne : le 22 octobre 2022
Charleville Mézières : le 11 novembre 2022
Saint Dizier : le 26 novembre 2022
Epernay : le 26 février 2023

Bar :

Le Président remercie Minh et termine cette réunion en rappelant que la période COVID étant terminée, il convient de prévoir la réouverture du bar ainsi que l'organisation des « cocktails » lors des épreuves de ligue.
Patrick Guy signale qu'il avait anticipé ce problème et il donne la liste des personnes qui ont accepté d'assurer ce service pour les 2 prochains mois. Il remercie d'ailleurs celles-ci et adresse un appel aux Rémois en particulier (pour éviter indemnisation/déplacement) afin de prévoir un planning pour l'année future.

Remerciant auditoire et collaborateurs, à 19h le Président lève la séance

Le Secrétaire Général

Lionel MASSE